



AVANT DE DÉBALLER, LISEZ CE GUIDE !

Ce guide de démarrage rapide v.1_1 vous explique comment installer, vérifier et enregistrer le système SCAN~LINK Armour

SLAU-UV-NB-XXX-XX-04

SLAU-UV-NB-XXX-XX-04 KIT

Ce manuel contient des instructions sur les exigences légales pour une installation correcte

Une installation incorrecte et/ou des modifications de l'appareil qui ne sont pas expressément approuvées par SCAN~LINK Technologies Inc. peuvent exposer l'opérateur à des radiations nocives et rendre nulle l'autorité de l'utilisateur à utiliser l'équipement.

Le SCAN~LINK Armour System™ ne doit être utilisé que comme un outil pour assister un conducteur de véhicule et ne remplace pas les autres procédures de sécurité en place, et ne soustrait pas le conducteur aux responsabilités de fonctionnement en toute sécurité du véhicule.

ATTENTION : Tout changement ou modification non expressément approuvés par SCAN~LINK Technologies Inc. peuvent rendre nulle l'autorité de l'utilisateur à utiliser l'équipement.

Le système d'armure SCAN~LINK™ est destiné pour utilisation dans les équipements roulants dans les applications de construction et industrielles. Il n'est pas destiné au grand public.

Exonération de responsabilité

Le **SCAN~LINK Armour System™** n'est pas classé « sécurité » et ne peut donc être considéré comme une défense de première ligne contre les collisions entre un équipement et des piétons ou entre un équipement et un objet. Il est conçu uniquement comme système de sécurité supplémentaire, afin d'améliorer la sensibilisation des opérateurs et des piétons et d'aider à « combler » les angles morts. Rien ne peut remplacer la bonne formation et la bonne opération des équipements. Le SCAN~LINK Armour System™ est conçu pour augmenter les pratiques et les politiques de sécurité sur le chantier afin d'empêcher les incidents et les accidents mortels. N'oubliez pas qu'un piéton ne sera pas détecté s'il ne porte pas un vêtement de sécurité étiqueté SCAN~LINK™. Tous les employés et les visiteurs de tout chantier doivent être informés des fonctionnalités du SCAN~LINK Armour System™ et être pleinement conscients de leur environnement sur le site.

L'installation, le fonctionnement et l'entretien du SCAN~LINK Armour System™, sous toutes ses formes, sont abordés dans divers documents juridiques, clauses de non-responsabilité et procédures, tous disponibles sur demande. En utilisant le SCAN~LINK Armour System™ ou l'un de ses composants, vous êtes tenu de respecter les conditions et les pratiques qui y sont décrites.

Contenu / Exigences

PREMIÈRE ÉTAPE : MONTAGE	PAGE 7
DEUXIÈME ÉTAPE : CÂBLES	PAGE 10
TROISIÈME ÉTAPE : VÉRIFICATION	PAGE 13
QUATRIÈME ÉTAPE : INSCRIPTION	PAGE 15
SPÉCIFICATIONS	PAGE 16
SCHÉMAS DE RACCORDEMENT	PAGE 18
GARANTIE LIMITÉE	PAGE 20

Certifications d'agences

FCC

Cet appareil est conforme à la partie 15 des règles FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) Cet appareil ne doit pas provoquer des interférences nuisibles, et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences pouvant entraîner un fonctionnement indésirable.

Tout changement ou modification de ce produit non approuvé par le fabricant annulera l'autorité de l'utilisateur à utiliser l'équipement.

Cet équipement a été testé et déclaré conforme aux limites d'un appareil numérique de classe A, conformément à la partie 15 des règles de la FCC. Ces limites sont conçues pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles lorsque l'équipement est utilisé dans un environnement commercial. Cet équipement génère, utilise et peut émettre de l'énergie de fréquences radio et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément au manuel d'installation, peut provoquer des interférences nuisibles aux communications radio. L'utilisation de cet équipement dans une zone résidentielle est susceptible de provoquer des interférences nuisibles, auquel cas l'utilisateur devra corriger les interférences à ses propres frais.

IC

Cet appareil est conforme aux normes RSS exemptes de licence d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux

conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences, et (2) cet appareil doit accepter toute interférence, y compris les interférences pouvant provoquer un fonctionnement indésirable de l'appareil.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

FCC/IC

Pour respecter les limites d'exposition FCC/IC RF pour la population générale / l'exposition incontrôlée, l'unité d'antenne SCAN~LINK™ et l'afficheur doivent être installés de façon à assurer une distance d'**au moins 20 cm (8 pouces)** de toute personne et ne doivent pas être co-installés ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou un autre émetteur.

Pour plus d'informations sur l'exposition aux FR et la conformité, veuillez visiter les liens suivants :

<https://support.scan-link.com>

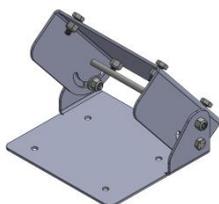
<https://apps.fcc.gov/oetcf/eas/reports/GenericSearch.cfm>

<https://sms-sgs.ic.gc.ca/search/radioEquipmentPortal>

CONTENU DU COLIS :



*SCAN~LINK
Afficheur Cabine*



*Support de montage
Antenne*



*Unité d'antenne
SCAN~LINK*

Non illustré : 1x Faisceau de câblage de l'alimentation

Option : Avertisseur externe

ÉQUIPEMENT/ MATÉRIEL REQUIS :

- Cliquet 7/16"
- Bornes à cosses/à anneau pour câbles/faisceau (18ga.)
- Attaches de ¼" diamètre max. et tournevis pour visser le support de montage à la surface prévue

N° de série (MACs)

Notez-les avant d'installer :

Antenne 00 : 1C : 2C : XX : XX : XX : XX : XX

Afficheur 00 : 1C : 2C : XX : XX : XX : XX : XX

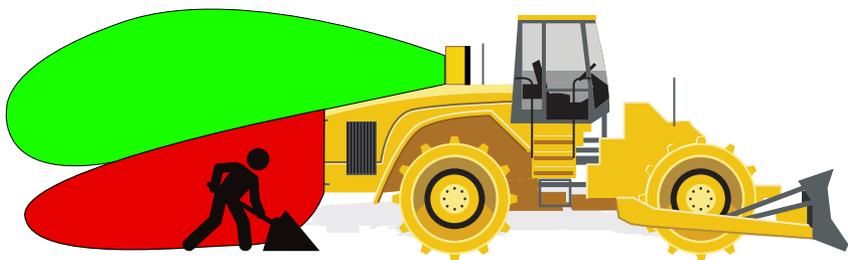
MONTAGE

Montage de l'Antenne

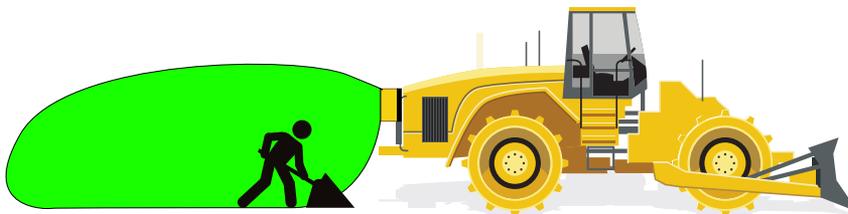
La hauteur idéale pour le montage de l'antenne Armour est entre 5 et 6 pieds (150 – 180 cm), mais l'antenne peut être installée jusqu'à une hauteur de 15 pieds (4,5 mètres) maximum du sol. *L'installation au-dessous de cette limite aura un effet négatif sur la plage de détection.*

Choisissez un emplacement sur votre véhicule avec un dégagement vertical de 15" et un dégagement horizontal de 10" (40 cm vertical, 25cm horizontal). La zone de détection est directionnelle, qui s'étend de la « face avant » de l'unité (la face qui porte l'étiquette SCAN~LINK).

Incorrect : Le sol n'est pas visible



Correct : Bonne visibilité du sol



N'oubliez pas que l'antenne doit être montée verticalement et que les câbles doivent sortir par le fond pour un fonctionnement correct.

L'antenne doit avoir une vue dégagée du sol, libre de toute obstruction de tous les côtés !

Avec les attaches de votre choix, fixez solidement la face du support de montage à votre véhicule à l'endroit choisi avec les boulons de pivot au fond. Le diamètre des trous dans le support est de 1/4" (6 mm).

Une fois le support installé, faites glisser l'antenne sur les quatre têtes de vis à travers les rainures à l'arrière de l'antenne. Lorsqu'elle est positionnée à l'endroit désiré, serrez les boulons à l'aide du cliquet de 7/16" (11 mm).

Enfin, orientez l'antenne de sorte que son point de mire est à cinq pieds (150 cm) du sol à une distance de 20 pieds (6 m). Serrez les boulons de pivot pour maintenir solidement l'unité en place.

Montage de l'Afficheur

L'Afficheur est emballé dans une boîte blanche étiquetée « In-Cab Display (Afficheur cabine) ». À l'intérieur, vous trouverez l'Afficheur et deux bandes de Velcro à double face.

Le fil de l'unité d'affichage mesure 6 pieds 6 pouces (200 cm) de long et nécessite une alimentation de 12-24 volts CC. Collez l'un des côtés du Velcro sur l'Afficheur et l'autre sur l'emplacement de montage souhaité. La surface doit être relativement plate pour une bonne adhérence et permettre une vue dégagée de l'Afficheur depuis une position normale de conduite.

L'écran peut être monté dans n'importe quel angle et devrait être installé à au moins 30 cm (12") du siège de l'opérateur pour faciliter la surveillance.

OPTION : Avertisseur extérieur – Montage et raccordement

Votre colis SCAN~LINK Armour contient peut-être un avertisseur externe qui permet d'alerter les personnes qui travaillent à l'extérieur de la cabine qu'ils sont à proximité d'un équipement actif.

L'avertisseur peut être monté dans n'importe quel sens à l'extérieur du véhicule. Veuillez noter que la longueur du câble est de 90 cm (36"); les trous de fixation peuvent accueillir des vis/boulons d'un maximum de #10 (3/16", 5 mm).

Il est préférable de « l'orienter » vers la même direction que l'antenne pour une performance optimale.

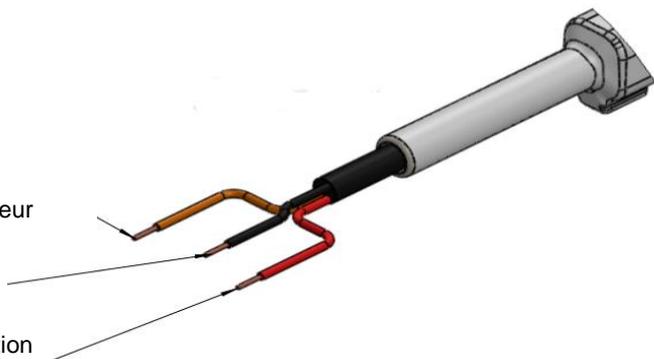
Après montage, branchez simplement l'avertisseur au faisceau de relais sortant de l'antenne. C'est celui en bas à droite lorsque vous êtes face à l'antenne depuis l'emplacement de montage.

CÂBLAGE

Orange : Déclencheur
marche arrière

Noir : Terre

Rouge : Alimentation
(+12/24v)



Câblage de l’Afficheur

Pendant que nous sommes encore dans la cabine, acheminez et branchez les fils aux bornes appropriées. Ces fils peuvent être rallongés avec un fil de 18 AWG (1,02 mm) ou plus gros :

FIL ROUGE	+12-24VCC, fusible de 1A
FIL NOIR	Terre/Cadre
FIL ORANGE	Inutilisé

Même si le courant tiré par l’afficheur est assez faible (<8 watts), il est conseillé de le brancher sur un point fusible (un fusible de 1A suffit) afin d’éviter des courts-circuits si le câble se coince pour une raison quelconque.

Câblage de l'antenne

Votre unité Armour est livrée avec plusieurs câbles, mais pour l'instant, nous ne nous intéressons qu'à l'un d'entre eux : le Power Harness (faisceau d'alimentation).

Le faisceau d'alimentation se trouve dans un sachet étiqueté « Power Harness », mais vous pouvez également l'identifier en vérifiant l'extrémité du raccord. S'il possède deux grands trous carrés et six trous plus petits pour les goupilles, vous avez trouvé le bon.

Les fils du faisceau d'alimentation peuvent être allongés avec des fils de 18 AWG (1,02 mm) ou plus larges. N'oubliez pas d'imperméabiliser les raccords extérieurs et les épissures.

FIL ROUGE	+12-24VDC, fusible de 1A
FIL NOIR	Terre/Cadre
FIL ORANGE	Déclencheur : Avertisseur marche arrière ou Clé/Allumage (12-24V, Actif Haut) Branchez à la même borne que le fil ROUGE pour activer le Clé/Allumage si nécessaire.

L'antenne reste active en permanence à condition qu'elle soit alimentée, mais elle **ne détecte pas** les étiquettes de repérage que si le fil de déclenchement **ORANGE** est branché. Le fil **ORANGE** de l'antenne doit être branché soit à un avertisseur marche arrière soit à la même tension (clé/allumage) que le fil **ROUGE**. **Si le fil ORANGE de l'antenne est connecté à l'alimentation de l'allumage (même point que le ROUGE), l'antenne, l'affichage et l'avertisseur (le cas échéant)**

resteront actifs en permanence, que le véhicule soit en marche arrière ou non !

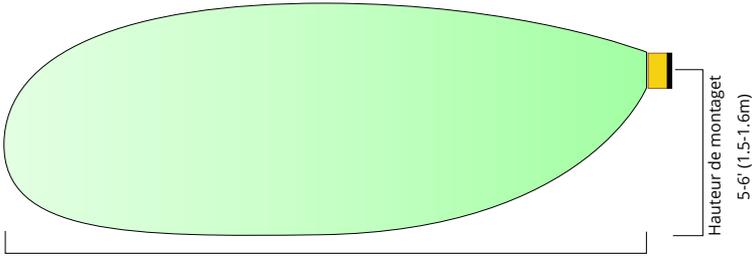
Faites passer le fil en veillant à éviter les points de pincement et raccordez-le à une source d'alimentation 12-24 V protégée par un fusible. L'antenne est protégée par un fusible interne, mais *cela ne protégera pas le fil ou le véhicule si le fil est court-circuité contre le châssis du véhicule ; un fusible de protection 1A est donc fortement conseillé.*

À ce stade, vous pouvez connecter le faisceau d'alimentation à l'antenne. Le connecteur est polarisé et ne peut aller que dans une seule direction.

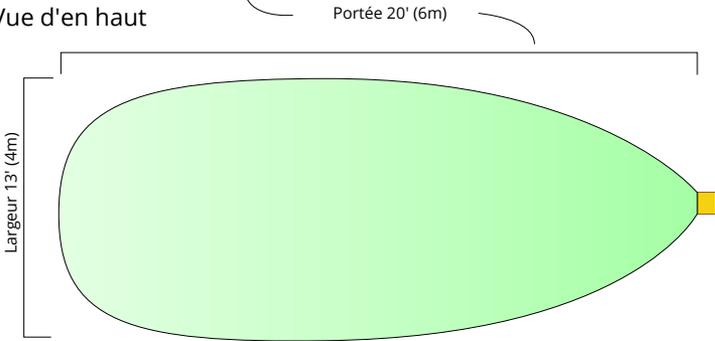
Si vous avez plusieurs fils qui sortent de la base de votre antenne, le fil qui pend en bas sur le côté gauche de l'antenne lorsqu'il est en face de vous est le faisceau d'alimentation.

VÉRIFICATION

Vue de côté



Vue d'en haut



Procédure

Allumez le contact du véhicule (pas besoin de démarrer le moteur à moins qu'il soit nécessaire de mettre le véhicule en marche arrière).

Si le fil **ORANGE** de l'antenne est connecté à un avertisseur de marche arrière, vous devez mettre le véhicule en marche arrière.

Tenez-vous à environ 30 pieds (10 mètres) de l'antenne et avancez lentement vers le véhicule. À 20 pieds du véhicule, l'unité afficheur déclenchera un avertissement sonore, et l'avertisseur externe se déclenchera également s'il est installé.

Vous pouvez régler le volume de l'afficheur en appuyant sur le bouton gris situé sur la face avant. Les voyants un à quatre s'allument et redescendent un par un. Plus il y a des voyants allumés, plus le volume est fort.

Lorsque vous reculez et sortez de la zone, l'avertisseur(s) *reste actif pendant encore trois secondes*.

Répétez l'opération. Si vous êtes obligé de vous approcher à moins de 16,4 pieds (5 mètres) du véhicule, l'angle doit être réajusté vers le haut ou vers le bas.

Ensuite, en vous rapprochant par le côté, répétez ce processus pour repérer l'étendue de la zone de détection. La zone de détection est essentiellement en forme de « cône » qui mesure habituellement 25 pieds (8 mètres) de long et 12 pieds (4 mètres) de large.

Après l'avoir vérifié, vous pouvez couper le contact du véhicule.

ENREGISTREMENT

Félicitations !

Vous avez installé avec succès le système SCAN~LINK Armour.

Le système est couvert par une garantie d'un an. Si vous devez nous le retourner pour une raison quelconque, vous devrez enregistrer votre garantie. Cela ne prend que quelques minutes et se fait en ligne.

Rendez-vous sur <http://www.scan-link.com>. Dans le menu « Ressources », cliquez sur « Enregistrement de garantie ». Utilisez les identifiants suivants :

Nom d'utilisateur :	resources
----------------------------	------------------

Mot de passe :	sc@nlink32!
-----------------------	--------------------

FICHE TECHNIQUE

Module Antenne

Article	Valeur	Remarques
Tension d'entrée	12V à 28V CC	Absolue 9V à 34V CC
Courant d'entrée 12VCC	0.28A	
Courant de sortie 24VCC	0.14A	
Consommation énergétique 12VCC	3.5W	
Consommation énergétique 24VCC	3.5W	
Entrée inversée	Positive Active 9-36V CC	L'avertisseur de marche arrière est détecté si l'entrée est connectée à une tension comprise entre 9 et 34 volts. Un avertisseur déconnecté, ou connecté à la terre, sera interprété comme si le véhicule n'est pas en marche arrière.
Portée longitudinale	8 m	Typique
Plage de température	-20° C à +50° C	Ambiante. Version pour les basses températures est disponible.
Fréquence radio du capteur RFID	902.3 – 927.7 MHz	Bande nord-américaine sans licence
Fréquence de la liaison sans fil	2.405 – 2.475 GHz	Bande nord-américaine sans licence
ID d'industrie Canada	9283A-SLAU270NB	Enregistré sous SCAN-LINK Technologies Inc.
ID FCC	YUU-SLAU270NB	Enregistré sous SCAN-LINK Technologies Inc.
Protection d'entrée	Conçu pour IP-65	NE PAS immerger
Conformité RoHS	Oui	

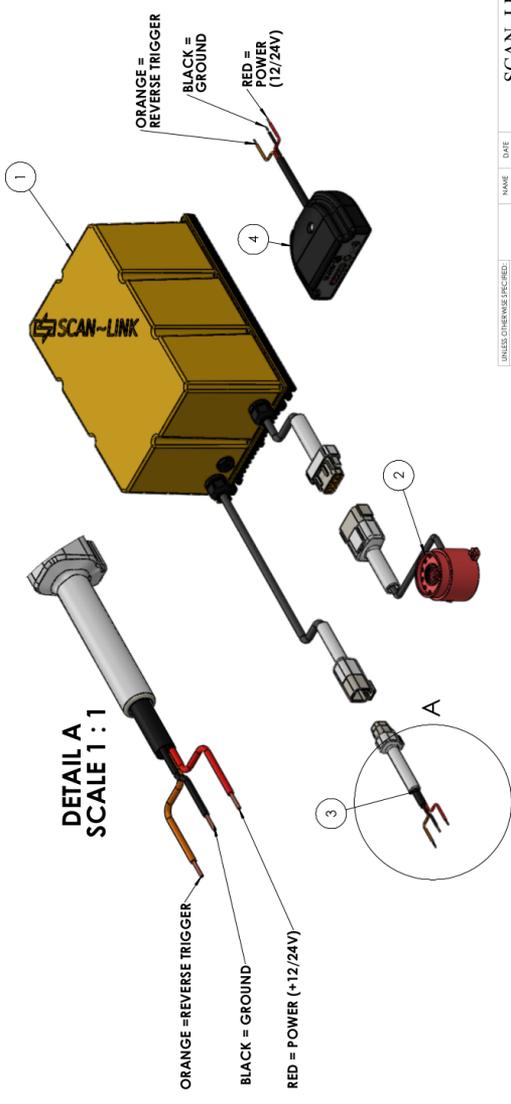
Module afficheur cabine

Article	Valeur	Remarques
Tension d'entrée	12V à 28V CC	Absolue 9V à 34V CC
Courant d'entrée	100 mA	Max de 9VCC
Consommation énergétique	1W	Typique
Entrée marche arrière	Positive Active 9-36V CC	L'avertisseur de marche arrière est détecté si l'entrée est connectée à une tension comprise entre 9 et 34 volts. Un avertisseur déconnecté, ou connecté à la terre, sera interprété comme si la marche arrière n'est pas enclenchée.
Fréquence de la liaison sans fil	2.405 – 2.475 GHz	Bande nord-américaine sans licence
ID d'industrie Canada	7084A-SM220	Enregistré sous Synapse Wireless Inc.
FCC ID	U90-SM220	Enregistré sous Synapse Wireless Inc.
Intensité d'avertissement sonore	99 dB(A) 88 dB(A)	Max de 20 cm (8 pouces) typique Min de 20 cm (8 pouces) typique
Protection d'entrée	Usage intérieur uniquement	
Conformité RoHS	Oui	

Pour plus de détails,
veuillez nous contacter à info@scan-link.com.

Hook-Up Diagram: Reverse Trigger

BOM Table					
ITEM NO.	PART NUMBER	DESCRIPTION	MANUFACTURER	VENDOR	QTY.
1	SLAU-UV-INT-DT	ANTENNA UNIT	SCAN-LINK TECHNOLOGIES	SCAN-LINK TECHNOLOGIES	1
2	SIBA	BETTER ASSEMBLY V1	SCAN-LINK TECHNOLOGIES	SCAN-LINK TECHNOLOGIES	1
3	SUPW-4-3-1.5m	POWER HARNESS	SCAN-LINK TECHNOLOGIES	SCAN-LINK TECHNOLOGIES	1
4	SUDU-003SR	DISPLAY UNIT	SCAN-LINK TECHNOLOGIES	SCAN-LINK TECHNOLOGIES	1



**DETAIL A
SCALE 1 : 1**

UNLESS OTHERWISE SPECIFIED:		NAME	DATE
DIMENSIONS ARE IN INCHES	FRAC. DENOM. SHALL BE 16	AB	FEB-16
UNLESS OTHERWISE SPECIFIED:	UNLESS OTHERWISE SPECIFIED:	CHECKED	JF
ALL DIMENSIONS SHALL BE TO FACE UNLESS OTHERWISE SPECIFIED	UNLESS OTHERWISE SPECIFIED:	ENG APPR.	JF/JS
ALL DIMENSIONS SHALL BE TO FACE UNLESS OTHERWISE SPECIFIED	UNLESS OTHERWISE SPECIFIED:	DESIGN APPR.	JF/JS
ALL DIMENSIONS SHALL BE TO FACE UNLESS OTHERWISE SPECIFIED	UNLESS OTHERWISE SPECIFIED:	COL APPR.	JF/JS
ALL DIMENSIONS SHALL BE TO FACE UNLESS OTHERWISE SPECIFIED	UNLESS OTHERWISE SPECIFIED:	COMMENTS	

SCAN-LINK

SCAN LINK WITH ALARM ASSEMBLY - REVERSE TRIGGER V1

SIZE DWG. NO. **B** SCAN LINK WITH ALARM ASSEMBLY

REV **0** SHEET 1 OF 1

SCALE: 1:3

PROPERTY AND CONFIDENTIALITY NOTICE: THIS DRAWING IS THE PROPERTY OF SCAN-LINK TECHNOLOGIES. IT IS TO BE USED FOR THE PROJECT AND FOR THE QUANTITY OF PARTS SPECIFIED ONLY. IT IS NOT TO BE REPRODUCED OR COPIED IN ANY MANNER WITHOUT THE WRITTEN PERMISSION OF SCAN-LINK TECHNOLOGIES.

DO NOT SCALE DRAWING

GARANTIE LIMITÉE

Garantie Limitée du fabricant et limitation de responsabilité

Couverture de garantie

1. SCAN~LINK Technologies Inc. (« SCAN~LINK ») garantit à l'acheteur-utilisateur initial (« Acheteur ») de cet appareil SCAN~LINK (« Appareil ») que l'Appareil est exempt de tous défauts matériels et de main d'œuvre, et qu'il fonctionnera sans défaillance mécanique dans des conditions normales d'utilisation, telles que définies dans la présente Garantie Limitée, pour une période qui commence à la date de livraison de l'Appareil soit au vendeur qui a revendu l'Appareil (le « Revendeur ») soit à l'Acheteur, selon la première éventualité, et conservera tous ses effets pendant les douze (12) mois qui suivent (« Période de garantie »).
2. La garantie fournie au titre de cette Garantie Limitée est la seule garantie offerte par SCAN~LINK pour l'Appareil. SCAN~LINK n'octroie aucune autre garantie, déclaration ou condition, expresse, juridique, implicite ou accessoire. Personne d'autre ne peut accorder une garantie, ou condition, de quelque nature qu'il soit au nom de SCAN~LINK.
3. Cette garantie limitée n'est pas transférable et est limitée à l'Acheteur initial de l'Appareil uniquement.
4. Si l'Appareil est réparé ou remplacé par SCAN~LINK pendant la période de garantie, la période de garantie de l'Appareil réparé ou remplacé expirera à la fin de la période initiale de la garantie. De plus, la durée du temps écoulée pour le transport, la réparation et/ou le remplacement, que ce soit en vertu de la Garantie Limitée ou autre, ne sera pas exclue de la période de garantie.
5. Toute réparation sous garantie devra être effectuée par SCAN~LINK ou ses agents autorisés. Cette Garantie Limitée sera rendue non valide en cas de tentatives de réparation par une partie non autorisée, y compris l'Acheteur.
6. Le service de garantie ou d'assistance fournis par, ou au nom de SCAN~LINK dans le cadre de cette Garantie Limitée est conditionné à ce que l'Acheteur signale au Revendeur tout problème survenu à l'Appareil pendant la période de garantie.
7. Le Revendeur et SCAN~LINK conjointement tenteront d'abord de résoudre le problème sur place avec l'Acheteur.
8. Si SCAN~LINK détermine que l'Appareil est admissible pour le service de renvoi par la poste, SCAN~LINK émettra une autorisation de retour de marchandise (« RMA ») pour le renvoi de l'Appareil à SCAN~LINK.
9. Tout Appareil renvoyé à SCAN~LINK doit être expédié conformément aux instructions de SCAN~LINK. SCAN~LINK n'assume aucune responsabilité pour les envois non conformes à ses instructions.

10. Après réception de l'Appareil, si SCAN-LINK détermine que l'Appareil est défectueux et qu'il est couvert par la Garantie Limitée, SCAN-LINK peut, à sa seule et entière discrétion :
 - i. Réparer la partie défectueuse de l'Appareil sans frais pour l'Acheteur avec des pièces neuves ou reconditionnées ;
 - ii. Remplacer l'Appareil défectueux sans frais pour l'Acheteur avec un appareil neuf ou remis à neuf comparable ; ou
 - iii. Rembourser à l'Acheteur le prix d'achat payé pour l'Appareil.
11. Si SCAN-LINK détermine que l'Appareil n'est plus couvert par cette Garantie Limitée ou que la Garantie Limitée est invalide, SCAN-LINK facturera les frais pour les efforts qu'ils ont fournis pour diagnostiquer et résoudre tout problème avec l'Appareil, reflétant le temps consacré, le coût des pièces, et les frais de retour.
12. Les options de service, la disponibilité des pièces et les temps de réponse peuvent varier.
13. Si SCAN-LINK offre un Appareil de remplacement, l'Appareil renvoyé devient la propriété de SCAN-LINK et l'Appareil de remplacement devient la propriété de l'Acheteur.

Exclusions et limitations de la garantie

14. À la seule discrétion de SCAN-LINK, la Garantie Limitée ne s'applique pas dans les cas où les dégâts, mauvais fonctionnement ou défauts de l'appareil sont causés par ou résultent :
 - i. Du mauvais usage ou altération, proximité ou exposition à la chaleur, accident, force majeure, abus, négligence ou application erronée ;
 - ii. De l'utilisation de l'Appareil en conjonction avec des accessoires, produits, services, logiciels, applications ou équipements auxiliaires ou périphériques non expressément approuvés ou fournis par SCAN-LINK spécifiquement pour utilisation avec l'Appareil ;
 - iii. La mauvaise installation ou opération non conforme aux procédures d'entretien précisées dans les instructions d'installation et d'utilisation du fabricant ; ou
 - iv. De l'entretien de l'Appareil qui ne conforme pas aux procédures d'entretien précisées dans les instructions d'installation et d'utilisation du fabricant.

Limitation de responsabilité

15. Sauf dans la mesure où la loi interdit explicitement à SCAN-LINK de limiter ou d'exclure les recours relatifs à l'Appareil, cette Garantie Limitée énonce les recours exclusifs de l'Acheteur relatifs à l'Appareil et toute autre garantie, condition, représentation ou garantie de tout type, explicite ou implicite, y compris, mais sans s'y

limiter, les garanties implicites de qualité marchande, de qualité satisfaisante et/ou d'adéquation à un usage particulier, sont par la présente déclinés et ne s'appliquent pas ou n'auront aucun effet.

16. SCAN~LINK ne peut pas être tenu responsable des dommages indirects, accessoires, spéciaux ou consécutifs (y compris, sans limitation, des dommages pour manque à gagner, interruption d'activité ou autre perte pécuniaire) résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser l'Appareil. Ces exclusions s'appliquent même si SCAN~LINK a été informé de la possibilité de tels dommages et même si un recours échoue à son objectif essentiel. Cette limitation est destinée à s'appliquer et s'applique sans tenir compte du fait que de tels dommages sont réclamés, revendiqués ou introduits dans une action ou réclamation en responsabilité délictuelle, contrat, sur la garantie, ou en vertu de toute autre hypothèse juridique. La responsabilité de SCAN~LINK et de toute personne agissant au nom ou avec SCAN~LINK en ce qui concerne la perte ou les dommages résultant de cette Garantie Limitée ne dépassera pas le prix payé par l'Acheteur pour l'Appareil ou le prix de remplacement de l'Appareil selon le montant le plus élevé.

Loi applicable

17. Cette garantie limitée est régie par les lois de l'Ontario et les lois du Canada qui s'y appliquent.

Divers

18. Toutes les réclamations faites en vertu de la Garantie Limitée sont régies par les conditions énoncées aux présentes. En cas de conflit entre cette Garantie Limitée et toute autre garantie fournie à l'Acheteur, les dispositions de cette garantie Limitée s'appliqueront à SCAN~LINK dans toute la mesure d'un tel conflit.
19. Si une clause, une disposition ou un paragraphe de la présente Garantie Limitée est jugé nul, illégal ou inapplicable, la validité ou l'applicabilité du reste de cette condition, disposition ou sous-section et de cette Garantie Limitée ne sera pas affectée.

Ce document est protégé par le droit d'auteur de SCAN~LINK
Technologies Inc., 2016.

À jour en date de septembre, 2018. Toute mise à jour de la documentation par SCAN~LINK peut être trouvée sur notre site Web :

www.scan-link.com

PRODUITS SUPPLÉMENTAIRES

DESCRIPTION	PART NUMBER	PHOTO
<p>Yellow Safety Vest</p> <p>Sizes: Small, Medium, Large, XLarge, XXLarge</p>	<p>SLYV14S SLYV14M SLYV14L SLYV14XL SLYV14XXL</p>	
<p>Orange Safety Vest</p> <p>Sizes: Large</p>	<p>SLOV15L</p>	
<p>Hard Hat Kit</p>	<p>SLHHK</p>	
<p>External Beeper Alarm</p>	<p>SLBA-12B</p>	
<p>RapidPair™</p>	<p>SLRP-SN220</p>	
<p>Marker Tag</p>	<p>SLMT</p>	
<p>Marker Tag - Long Range</p>	<p>SLMTR</p>	
<p>Tag Health Tester</p>	<p>SLHT-04D</p>	



SCAN~LINK Technologies Inc.
611 Tradewind Drive, Unit 200
Ancaster, Ontario L9G 4V5
Canada

905-304-6100

www.scan-link.com

INFORMATIONS GÉNÉRALES

info@scan-link.com

VENTES

sales@scan-link.com

SUPPORT TECHNIQUE

support@scan-link.com